

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2023

Le deux mai deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Vindelle (Charente) se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Mme MOUFFLET Isabelle, Maire

Date de convocation : 27 avril 2023

Présents :

Mesdames : AUGRY Natacha - BOCHIN Virginie - CHATAIGNER Marie-Christine –CREVEL Sylvie – JEAN Véronique – MERVEILLE Mélanie - MOUFFLET Isabelle - PELLIER Emmanuelle

Messieurs : CHAMOULAUD Nicolas – MALECOT Fabrice - SOLTYSIAK Laurent

Absents excusés : M. REULIER Jérôme qui a donné procuration à Mme JEAN Véronique

M. CHAUVET Loïc qui a donné procuration à M. CHAMOULAUD Nicolas

M. LEGERON Bernard qui a donné procuration à Mme MOUFFLET Isabelle

Absents : M. PROUX Bruno

Secrétaire de séance : Mme MERVEILLE Mélanie

ORDRE DU JOUR

1 – Exonération loyer bar de la mairie

Rapporteur : Mme la Maire

Délibération n° 2023/0501

Madame la Maire propose au conseil municipal de faire une remise gracieuse des trois premiers loyers aux nouveaux propriétaires du bar de la mairie, afin de faciliter leur installation sur la commune soit :

Mai 2023 : 243.87 euros

Juin 2023 : 840.00 euros

Juillet 2023 : 840.00 euros

Août 2023 : 596.12 euros

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Accepte de faire une remise gracieuse des trois premiers loyers pour l'installation des nouveaux propriétaires du bar de la mairie.

2 – Subventions annuelles aux associations

Rapporteur : Mme AUGRY

Délibération n°2023/0402

Mme AUGRY Natacha conseillère déléguée à la vie associative propose d'accorder des subventions de fonctionnement aux associations suivant le tableau mentionné ci-dessous :

ASS Parents d'élèves 16430 Balzac Vindelle	200 €
ASFC	3 000 €
Club du Troisième Age 16430 VINDELLE	100 €
Club Informatique.16430 VINDELLE	200 €
Société Chasse la Vindellose 16430 VINDELLE Ne prend pas part au vote M. MALECOT Fabrice en tant que Vice-Président	400 €
Gymnastique Volontaire 16430 VINDELLE	907.50 €
Donneurs de sang 16430 Balzac	200 €
Les Aiglons aéro Club 16430 Vindelle	458 €
Babyfoot 16430 Vindelle	350 €
PEPS 16430 VDELLE Ne prennent pas part au vote : Mme JEAN-MERLET Véronique en tant que secrétaire Mme AUGRY Natacha en tant que Vice-Présidente M. CHAMOULAUD Nicolas en tant que trésorier Mme MERVEILLE Mélanie en tant que secrétaire adjointe	300 €
Palisses 16430 VINDELLE	400 €
Harmonie et Entraide 16430 VINDELLE	200 €
Cuba coopération France comité Charente	100€
Vind'hell Fest M. SOLTYSIAK Laurent Ne prend pas part au vote en tant que Président	200 €
CAUE de la Charente	76 €
Prévention routière	50 €
TOTAL	7 141.50 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer pour l'année 2023, les subventions indiquées ci-dessus

3. Questions diverses

La cérémonie du 8 mai se tiendra à 11h à Balzac et à 11H30 à Vindelle

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30

*La secrétaire de séance,
Mélanie MERVEILLE*

*La Maire
Isabelle MOUFFLET*